

Semaine Sainte

Une sacrée semaine !

► Dimanche des Rameaux et de la Passion (29 mars)

- Aureilhan : 18h
- Saint-Julien-en-Born : 9h
- Mimizan Plage : 11h

Ce dimanche est un moment charnière entre le Carême et les trois jours saints des fêtes pascales. La bénédiction des rameaux donne le caractère festif de la reconnaissance de Jésus comme Messie. La lecture de la Passion nous donne de comprendre et d'accueillir le don total que Jésus fait de sa vie pour que nous ayons la vie. Aussi, marche-t-il vers la Croix, vers la mort et vers la grande victoire de la Résurrection ! Le cri du centurion au pied de la Croix ouvre grand l'avenir : « **Vraiment, celui-ci était Fils de Dieu !** »

► Lundi 30 mars : Messe chrismale

- Tartas : 18h

Durant cette messe, l'évêque consacre le Saint Chrême (pour les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'ordination), et bénit l'huile des catéchumènes et des malades (sacrement de l'onction des malades). Ces huiles serviront tout au long de l'année jusqu'à la Pâque suivante. Cette messe manifeste l'unité de toute l'Église diocésaine autour de son évêque. C'est pour cela que tout le peuple de Dieu est invité (la bénédiction des huiles est pour lui) et pas seulement les prêtres pour le renouvellement de leurs promesses sacerdotales.

► Jeudi Saint : la Cène du Seigneur

- Mézos : 18h30

Jésus célèbre sa dernière pâque avec ses douze Apôtres quelques heures avant « l'officielle ». C'est là qu'il institue l'eucharistie pour le salut du monde et pose le geste du lavement des pieds comme signe de sa présence dans l'exercice de la charité à continuer. Il se rend ensuite au jardin des Oliviers avec ses Apôtres pour veiller et prier. Il leur dit : « **Demeurez ici et veillez avec moi** », d'où la veillée de prière des fidèles tout au long de la nuit durant laquelle il sera arrêté pour être jugé le lendemain.

► Vendredi Saint : Office de la Passion du Seigneur

- Bias : 18h30

Jésus a été arrêté car il est accusé de semer le désordre par ses enseignements et surtout d'usurper le titre de Messie, c'est-à-dire de Fils de Dieu envoyé pour sauver les hommes. Interrogé par Ponce Pilate, flagellé par les soldats, Il est condamné à être cloué sur une croix – supplice alors réservé aux criminels. Avant de rendre son dernier souffle, Jésus dira : « **Tout est accompli** » (Jn 19, 30). Descendu de la croix par ses proches, Il est enveloppé dans un linge blanc (le « linceul ») et mis dans un tombeau neuf prêté par Joseph d'Arimathie.

► Samedi soir : Vigile pascale

- Mimizan Bourg : 21h

Jésus fait passer de l'obscurité à la lumière, de l'oubli des merveilles à la mémoire, de la mort à la vie, de l'isolement à l'Alliance. La veillée permet de vivre ces différents passages (sens du mot « Pâque ») avec l'office de la lumière (le Cierge pascal est allumé au feu nouveau et allume les cierges des fidèles), la liturgie de la Parole, celle du baptême et la liturgie de l'eucharistie. Le Christ a triomphé du mal et de la mort qui ne l'a pas retenu prisonnier, Dieu son Père l'ayant ressuscité ! Alléluia !

► Dimanche de Pâques : Jour de la résurrection

- Pontenx-les-Forges : 9h
- Mimizan Bourg : 11h

La nuit pascale passée, l'Évangile nous emmène à la rencontre de Pierre, Jean et Marie-Madeleine au tombeau. Le tombeau est vide ! « **Celui qu'ils ont supprimé [...] Dieu l'a ressuscité le troisième jour.** » Il ne s'agit pas de rester figés à l'intérieur du tombeau : Dieu nous donne rendez-vous en dehors. La bonne nouvelle du Christ ressuscité est pour tous les hommes et toutes les femmes. Comme les disciples, nous sommes invités à être des témoins du Christ ressuscité.